Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 8 novembre 2026

Avignon, une formation pour comprendre les enjeux de l'eau



Organisation non-gouvernementale (ONG) Volubilis propose, en partenariat avec MAJ, une formation à destination des professionnels de l'aménagement, lors des 14e Rencontres euro-méditerranéennes, les 25 et 26 novembre prochains. Il s'agira de comprendre les enjeux de l'eau et les réponses innovantes apportées par les territoires méditerranéens pour mieux les adapter.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 8 novembre 2026

À qui s'adresse la formation ?

Aux professionnels de l'aménagement du territoire et des projets urbains : urbanistes, paysagistes, architectes, agronomes, géographes, agents des collectivités locales ou des services de l'État, membres des CAUE (Conseil d'architecture d'urbanisme et de l'environnement), Agences d'Urbanisme, Parcs Naturels Régionaux, enseignants, chercheurs…

En savoir plus

Le référent est Sébastien Giorgis architecte, paysagiste-concepteur et Urbaniste SFU (Société française des urbanistes). Les intervenants sont : Thierry Paquot philosophe ; Riccardo Petrella politologue et économiste ; Chantal Aspe sociologue ; Akiça Bahri ingénieure agronome ; Agence de l'eau ; la Compagnie nationale du Rhône, la SMAVD (Syndicat mixte d'aménagement de la Vallée de la Durance) ; Icomos (Conseil international des monuments et des sites)…

Les infos pratiques

Durée : 2 jours. Tarif : 750€ en présentiel (Déjeuners et place de cinéma inclus). Théâtre des Halles rue du Roi René à Avignon. Prise en charge : Demande à effectuer rapidement auprès de Pôle Emploi ou de votre organisme de formation : FIP PL, Uniformation, OPCO EP et Atlas. Volubilis. 8, rue Frédéric Mistral à Avignon 04 32 76 24 66. Inscription ici. contact@volubilis.org



Essentielle eau

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 8 novembre 2026

Volubilis

Volubilis œuvre à tisser des liens de culture, d'amitié et de partage de connaissances entre les hommes et les territoires d'Europe et de Méditerranée sur les questions de la ville et des paysages contemporains. Elle contribue à l'initiation, la sensibilisation et la formation des élus, professionnels et citoyens, curieux et passionnés, autour d'une approche pluriculturelle permettant de dépasser les clivages entre science et art, nature et culture, connaissance et action, sensibilité et savoir, sur un territoire aussi vaste que le pourtour méditerranéen.

Tous concernés

Volubilis mobilise ainsi, chaque année, un réseau de plusieurs centaines d'acteurs, qu'ils soient élus, professionnels ou citoyens, passionnés par les questions d'aménagement des territoires, de l'urbanisme, des paysages, de l'architecture et de l'environnement. Le réseau est constitué de chercheurs, enseignants, agents territoriaux, entrepreneurs, représentants associatifs, artistes (plasticiens, photographes, comédiens, musiciens…), habitants, etc.

Agrément

Volubilis possède un agrément régional de protection de l'environnement depuis 2014. Membre du réseau des Clubs Français de l'Unesco depuis 2017, l'association de loi 1901 créée il y a 23 ans, est désignée Centre de Ressources Régional pour les paysages, l'environnement et l'aménagement des territoires par la Région SUD Provence-Alpes-Côte d'Azur.
MH

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 8 novembre 2026



C'est le moment de s'inscrire

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 8 novembre 2026

La qualité des rivières en Provence-Alpes-Côte d'Azur



L'édition 2021 de l'application gratuite 'Qualité rivière' des Agences de l'eau est disponible sur smartphone (Android, IOS) tablette et sur PC depuis cette année. Elle informe sur la qualité écologique des eaux des 363 points de surveillance des rivières de Provence-Alpes-Côte d'Azur et sur les espèces de poissons qui s'y trouvent.

Et pour ceux qui aiment se jeter à l'eau, l'appli renseigne en temps réel sur la qualité bactériologique des

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 8 novembre 2026

eaux de baignade grâce aux données du ministère de la Santé. Vacanciers, pêcheurs, amateurs de sports d'eau.

Quand praticité rencontre ludicité

L'application 'Qualité rivière' permet de repérer facilement l'état des cours d'eau ainsi que les espèces de poissons vivant dans nos rivières. A la maison, depuis le bord de l'eau ou en embarcation, vacanciers, pêcheurs, kayakistes et randonneurs peuvent accéder aux données de la rivière la plus proche ou d'une rivière de leur choix en tapant un code postal ou le nom de la commune. Une carte interactive affiche la qualité de la rivière sélectionnée : en 'très bon état' (couleur bleu), en 'bon état' (vert), en 'état médiocre' (orange) et parfois en 'mauvais état' (rouge). La présence du picto 'poissons' vous signale également quelles espèces que vous pourrez apercevoir ou pêcher.

L'application s'adresse à tous les publics et propose des jeux et des quiz pour tester ses connaissances sur l'eau, ou encore connaître les comportements à éviter. La qualité des cours d'eau peut aussi être comparée sur 3 ans permettant ainsi de voir les efforts accomplis par les acteurs des territoires pour restaurer les rivières et lutter contre les pollutions.

Un simple clic !

Une journée au bord de l'eau ou d'une descente en kayak vous tente ? L'application gratuite permet de se jeter à l'eau en toute sécurité. Pour chaque site de baignade, vous disposez de données sur la qualité bactériologique des eaux. Ces données, issues du ministère de la Santé, sont actualisées régulièrement et disponibles en temps réel sur l'application pour smartphone et tablette (et le seront très prochainement sur la version PC).

Les lieux de baignade sont classés selon un pictogramme et un code couleur indiquant la qualité sanitaire des eaux surveillées pour se baigner sans risque pour la santé : qualité excellente en bleu, bonne qualité en vert, qualité suffisante en jaune et insuffisante en rouge.

5 millions de données accessibles

Chaque année, plus de 5 millions d'analyses sont réalisées sur 1 600 points de surveillance dans les bassins Rhône-Méditerranée et de Corse. L'agence de l'eau coordonne et rassemble les données d'organismes partenaires tels que les Dreal et l'Office français de la biodiversité pour les poissons. La connaissance et la collecte de données sur l'état des milieux aquatiques font partie des missions fondamentales de l'agence de l'eau. Toutes ces données sont disponibles sur le site internet : www.rhone-mediterranee.eaufrance.fr et www.corse.eaufrance.fr

L.M.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 8 novembre 2026

Plus de 35 millions de m3 d'eau manquent en été en Paca



En Provence-Alpes-Côte d'Azur, 21 bassins versants et nappes souterraines sont en déficit d'eau. 5 départements sur les 6 de la région ont pris des arrêtés sécheresse en 2020.

A l'occasion de sa journée d'échanges sur le partage de l'eau, l'agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse a réuni plus de 200 participants (collectivités, représentants du monde agricole et économique) pour faire le point sur la disponibilité en eau dans le sud du bassin Rhône-Méditerranée et sur les stratégies adoptées pour gérer collectivement une ressource en tension. Des plans de gestion de la ressource en eau (PGRE) sont très largement engagés, en concertation avec tous les usagers de l'eau. Ils les incitent en priorité à économiser l'eau.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 8 novembre 2026

Des ressources inégales

Les études révèlent un manque d'environ 35 millions de m3 pour satisfaire l'ensemble des usages sur ces territoires et laisser un débit suffisant dans les rivières pour préserver la qualité de l'eau et la vie biologique.

La ressource en eau est relativement abondante en Provence-Alpes-Côte d'Azur, mais très inégalement répartie. Les 2/3 proviennent du système Durance-Verdon qui fournit les secteurs moins dotés comme le littoral (Marseille, Toulon) grâce aux grands aménagements hydrauliques, tel que le canal de Provence. Mais ils ne peuvent suffire à satisfaire en permanence l'ensemble des besoins en eau.

En cas d'inaction, avec le dérèglement climatique et la croissance démographique (d'ici 2030, une augmentation de la population de 500 à 600 000 habitants est prévue – source Insee), les situations de crise vont se multiplier. A l'horizon 2050-2070, le débit moyen des principales rivières de France devrait diminuer d'au moins 10 à 40 %.

Agir collectivement

Pour éviter de dégrader l'état des rivières et des nappes, il faut gérer collectivement la ressource en eau. Construits en concertation entre l'ensemble des usagers du territoire, ces projets de territoire visent à garantir un partage équilibré entre les besoins des différents usages (eau potable, irrigation, industrie…) tout en laissant un volume d'eau suffisant dans les rivières et les nappes pour leur bon fonctionnement et leur bon équilibre. Le Territoire de PACA compte désormais 19 plans de gestion de la ressource en eau, déjà adoptés ou en cours d'adoption sur les 21 à élaborer. Cela représente un gain potentiel de 35 millions de m^3 d'eau économisés ou substitués.

L'Isle-sur-la-Sorgue remet l'eau et la végétation au cœur de la ville

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 8 novembre 2026



En 2020, la municipalité de L'Isle-sur-la-Sorgue lançait l'opération 'Jardinons nos rues' qui traduit sa volonté de renforcer la présence du végétal en ville en incitant les habitants à jardiner. À l'instar de précédents chantiers tels que la réfection du chemin de l'école d'agriculture et de la rue Denfert-Rochereau ou la création du skate-park, la Ville poursuit ses aménagements en associant sol et végétal à ses projets urbains.

L'école de musique, lieu de vie

Au fil des années et des créations de classes et sections, le nombre d'élèves est passé de 80 en 1972 à plus de 400 aujourd'hui. Organisant plus de 50 concerts à l'année, l'école de musique est un lieu de vie partagé ouvert au public. Sa cour constitue aujourd'hui un îlot de chaleur. D'une superficie de 623m2, elle est composée de 548m2 d'enrobé et de seulement 75m2 d'espaces verts, dont 27m2 de pelouse. L'enjeu est de taille : renaturer le sol pour améliorer le cadre de vie et favoriser le cycle de l'eau.

Rafraîchir la ville

Fin juin, la Ville lance des travaux de désimperméabilisation et de végétalisation de la cour de l'école de musique située au Bassin. Objectifs : retrouver un espace perméable qui laisse l'eau de pluie s'infiltrer, contribuer à la recharge de la nappe et au rafraichissement estival de la ville qui renoue un peu plus avec la nature. Le chantier a été retenu dans le cadre d'un appel à projets de l'Agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839
Pour toujours en savoir plus, lisez **www.echodumardi.com**, le seul média économique 100% Vaucluse habilité à publier les annonces légales, les appels d'offres et les ventes aux enchères !

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 8 novembre 2026

Mode d'action

Le projet consiste à désimperméabiliser la totalité de la cour en retirant l'actuel enrobé pour mettre en place un revêtement perméable et végétaliser la cour en prenant en compte les usages. Egalement dans le projet, la plantation de 10 arbres supplémentaires et de 185m2 d'espaces verts plantés d'essences variées et adaptées et gérer les eaux pluviales à la parcelle par la création d'un puits perdu de 54m3 (21,6 m3 de volume de stockage utile) et de noues paysagères (bassin de pluie).

Pour s'inscrire dans la continuité, des végétaux d'essences variées et adaptées seront plantés. Une composition d'arbustes, vivaces et couvre-sols variée d'une hauteur d'1,5 mètres environ viendra agrémenter le pourtour de la cour et offrira des couleurs et senteurs aux usagers tout au long de l'année. Cette cour, autrefois « ilot de chaleur » deviendra alors un « îlot de fraîcheur ».

Aménagements complémentaires

Du mobilier urbain et des aménagements complémentaires viendront parfaire le projet. Le site sera embellit et adapté grâce à un éclairage led, des assises en bois, des corbeilles à papier, une borne fontaine, un accès PMR permettant l'accès à l'établissement depuis l'entrée, la réalisation d'escaliers depuis le cours Fernande Peyre où une ouverture (portail) sera créée et la mise en place d'un espace scénique pour les concerts

Les travaux de génie civil et végétalisation sont pris en charge à hauteur de 70% du montant par l'Agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse (hors éclairage, mobilier et autres embellissements). Le reste du projet est pris en charge par la Ville de l'Isle-sur-la-Sorgue.

Les déchets plastiques qui polluent nos rivières

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 8 novembre 2026



Étant donné qu'environ 80 % des déchets plastiques qui finissent leur course dans l'océan y sont transportés par les cours d'eau, de nombreux experts estiment que concentrer les actions au niveau des fleuves et des rivières est l'une des solutions les plus efficaces pour lutter contre la pollution marine.

Un rapport publié par EarthWatch Europe a révélé que plus de 37 % des déchets retrouvés dans les

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 8 novembre 2026

cours d'eau européens sont des déchets plastiques directement liés à des produits de consommation courante. Parmi ces déchets plastiques, les plus répandus sont les bouteilles en plastique (14 %) et les emballages alimentaires (12 %), qui représentent ensemble plus du quart des plastiques collectés. On retrouve ensuite les mégots de cigarette (9 %), puis les boîtes alimentaires à emporter, les cotons-tiges et les gobelets.

En 2019, le Parlement européen avait validé l'interdiction des plastiques jetables, comme les pailles, couverts et cotons-tiges, à compter de l'année 2021. En France, l'interdiction a pris effet le 1er janvier et cette dernière sera totale à partir du 1er juillet, puisque les stocks commandés avant 2021 pouvaient encore être écoulés jusqu'à cette date. La législation validée par le Parlement européen a par ailleurs fixé pour les pays membres un objectif de collecte de 90 % des bouteilles en plastique d'ici 2029.

De Tristan Gaudiaut pour Statista

Plus que 3 mois pour donner son avis sur la gestion de l'eau et les risques d'inondation



Jusqu'au 1er septembre 2021, le Comité de bassin Rhône-Méditerranée et le préfet

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 8 novembre 2026

coordonnateur de bassin invitent tous les citoyens à donner leur avis sur les grands enjeux de l'eau et les défis à relever pour atteindre le bon état de nos eaux, adapter nos territoires au changement climatique, enrayer la disparition de la biodiversité et réduire les risques d'inondation.

Un schéma d'aménagement pour la bonne gestion des eaux

Le Schéma directeur d'aménagement et de gestion des eaux (SDAGE) et le plan de gestion des risques d'inondation (PGRI), qui tracent sur les territoires les politiques publiques pour l'eau et les risques d'inondation, sont en cours de révision. Les projets ont fait l'objet d'une importante concertation depuis 2019. Ils seront adoptés début 2022 et mis en œuvre dans chaque bassin hydrographique de 2022 à 2027. Avant cela, ces documents sont soumis à l'avis du public pendant 6 mois.

Chaque avis compte

Les citoyens, les collectivités, entreprises, associations, groupes d'acteurs concernés sont invités à répondre à cette consultation et donner leur avis sur les pistes d'action et les programmes de mesures à engager. C'est pour eux l'occasion de s'informer, de s'exprimer sur des décisions qui nous engagent collectivement. Faut-il construire avec des matériaux qui favorisent l'infiltration de l'eau de pluie dans les sols ? Est-il urgent de laisser les rivières divaguer et les crues déborder en amont des zones urbanisées pour réduire les dégâts aux biens et aux personnes ? Est-ce prioritaire d'organiser les usages en mer pour éviter qu'ils ne dégradent les fonds marins ? Seriez-vous prêt à adopter un comportement écoresponsable (ne pas gaspiller l'eau, utiliser des produits les moins polluants possible…), à vous investir dans une démarche citoyenne ? Participez en ligne ! Pour répondre au questionnaire et accéder aux documents de la consultation mis à la disposition du public, rendez-vous sur www.rhone-mediterranee.eaufrance.fr/consultations-en-cours

Le bon état des eaux d'ici 2027

Les axes d'évolution majeurs du prochain SDAGE concernent la gestion équilibrée de la ressource en eau dans le contexte du changement climatique, la lutte contre les pollutions par les substances dangereuses et par les eaux pluviales, la restauration des milieux aquatiques et la réduction des risques d'inondation ainsi que la préservation du littoral méditerranéen. Un programme de mesures adapté au territoire permettra de viser un objectif de 68 % de cours d'eau en bon état écologique dans le bassin Rhône-Méditerranée (contre 48 % actuellement) et de 98 % des nappes souterraines en bon état quantitatif (88 % actuellement) d'ici à 2027. Les dépenses pour atteindre ces objectifs de bon état des eaux sont estimées à environ 3 milliards € sur 6 ans. Les avis recueillis lors de cette consultation permettront au comité de bassin et à l'État de finaliser les enjeux du bassin hydrographique et de mettre à jour les stratégies de bassin pour l'eau et les milieux aquatiques (le SDAGE) et pour la gestion des inondations dans le cadre du plan de gestion des risques d'inondation (PGRI). La synthèse des résultats sera disponible début 2022.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 8 novembre 2026

Le Comité de bassin Rhône-Méditerranée

Le comité de bassin Rhône-Méditerranée est une assemblée dont les membres, nommés pour 6 ans, sont des représentants d'élus des collectivités territoriales, d'usagers non professionnels de l'eau (pêcheurs, associations de défense de l'environnement, consommateurs…), d'usagers professionnels (agriculteurs, industriels…) et de l'Etat. Ils débattent des grands axes de la politique de gestion de la ressource en eau et de protection des milieux naturels aquatiques.
M.H.

Sécheresse : le préfet de Vaucluse classe le département en vigilance



Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 8 novembre 2026

Bertrand Gaume, préfet de Vaucluse, vient de décider de placer l'ensemble du département en situation de Vigilance. Une mesure prise après consultation du comité départemental 'Sécheresse' afin de réduire la consommation d'eau en Vaucluse.

« Pour le département de Vaucluse, les pluies affichent sur les 7 derniers mois un déficit de près de 40%, explique la préfecture. Cette situation a été aggravée par l'absence d'épisode méditerranéen à l'automne et plus récemment, par un mois de mars exceptionnellement sec avec seulement 6 mm de pluie en moyenne. Malgré les impacts positifs des dernières pluies sur l'humidité des sols et le débit des cours d'eau, la situation reste préoccupante sur l'ensemble du département. »

En conséquence, il est désormais demandé aux usagers vauclusiens de :

• restreindre les usages secondaires (nettoyage des voitures, lavages extérieurs…),

• réduire le lavage des voies et trottoirs au strict nécessaire de salubrité,

• réduire les consommations d'eau domestique,

• organiser la gestion du remplissage des piscines, pour éviter de déstabiliser le fonctionnement des réseaux d'eau potable,

• procéder à des arrosages modérés des espaces verts et mettre en place des systèmes de récupération de l'eau de pluie pour l'arrosage,

• adapter les plantations aux conditions climatiques de la région,

• anticiper les éventuelles restrictions à venir.

« Les maires peuvent par ailleurs prendre, par arrêté municipal, des mesures de restriction plus contraignantes et adaptées à la situation locale, en fonction de la gestion de leur réseau d'eau potable », poursuit la préfecture qui, en cas d'aggravation de la situation, pourrait être amenée à prendre de nouvelles mesures de restriction et de limitation des usages de l'eau.

Coupure d'eau à Carpentras, les travaux se déroulent dans les temps

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 8 novembre 2026



Les travaux ayant nécessité une coupure d'eau de 24h sur une grande partie de Carpentras se sont parfaitement déroulés tout au long de la journée. Ce chantier, réalisé pour le compte du Syndicat Rhône Ventoux qui assure la compétence eau potable dans 37 communes vauclusiennes regroupant plus de 180 000 habitants, a comporté plusieurs phases : casse de la butée et coupe du tuyaux, enlèvement de l'ancienne conduite, mise en place d'un géotextile, raccordement, remblaiement… De quoi permettre à cette intervention de se tenir dans les temps et favoriser un retour à une utilisation normale du réseau de distribution d'eau potable sur Carpentras dès demain.

En attentant, toute la journée, la municipalité avait mis en place 3 points de distribution d'urgence de bouteilles d'eau réservées en priorité aux foyers en difficulté sociale et dans la limite de 2 bouteilles par personne.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 8 novembre 2026

Coupure d'eau de 24h à Carpentras



C'est demain qu'aura lieu une importante coupure d'eau sur le territoire de la commune de Carpentras. Cette coupure générale programmée sera effectuée à partir de 6 heures du matin, le mardi 27 avril 2021, pour une durée d'environ 24h. Elle intervient dans le cadre d'importants travaux nécessaires à la sécurisation de l'alimentation en eau potable de Carpentras réalisés pour le compte du Syndicat Rhône Ventoux qui assure la compétence eau potable dans 37 communes vauclusiennes regroupant plus de 180 000 habitants.
Outre la fiabilisation de l'alimentation en eau potable de Carpentras, cette intervention s'inscrivant dans le cadre d'un investissement de 1M€ vise également vise aussi à limiter le risque de casses imprévues ainsi que de lutter contre les fuites.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 8 novembre 2026

En quoi consistent ces travaux ?
Il s'agit de procéder au raccordement d'une conduite en diamètre 600mm datant de 1976, dont 700 mètres linéaires ont déjà été renouvelés sur la commune de Bédarrides. Ce chantier nécessite de détruire de grosses butées bétons, de la taille d'un petit bâtiment, qui servaient à caler l'ancienne conduite, sujette à d'énormes poussées lors des démarrages de pompes. C'est pour cela que la coupure du 27 avril fera l'objet d'une durée exceptionnelle.
« Cette canalisation, absolument majeure pour l'alimentation en eau potable de la Ville de Carpentras puisqu'elle alimente le réservoir de la Gardy, est actuellement située sur un terrain agressif, qui favorise sa corrosion, explique le Syndicat ainsi que la municipalité de Carpentras. Ces dernières années, de nombreuses casses ont été recensées sur ce secteur. »

Qu'elles sont les zones impactées ?
Ces travaux entraîneront des perturbations sur le réseau d'eau potable puisque la grande majorité de la ville de Carpentras ne sera plus alimentée en eau, à l'exception des quartiers situés au nord-est de la commune (voir carte ci-dessous). Cette répartition géographique s'explique par la configuration du réseau et les possibilités de sectionnement qui en découlent. Le Syndicat Rhône Ventoux et la ville de Carpentras ont notamment choisi d'assurer le maintien d'une alimentation continue du Pôle Santé pour permettre la continuité des soins.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 8 novembre 2026



Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 8 novembre 2026

Cette carte ci-dessous présente en rouge, les secteurs qui ne seront pas alimentés en eau potable. Les usagers habitant dans la zone bleue auront de l'eau au robinet mais devront en faire un usage modéré durant la journée du 27 avril.

Que faire avant et pendant la coupure ?
Compte tenu de la durée de cette coupure, les usagers sont invités à prendre leurs dispositions pour s'organiser en conséquence. Il est par exemple possible de constituer quelques réserves en remplissant quelques jours avant, des bouteilles et des seaux d'eau pour les usages quotidiens (boire, se laver les dents, faire sa toilette, aller au WC).
Par ailleurs, le jour de la coupure, les usagers non impactés par la coupure seront alimentés de manière exceptionnelle par d'autres ressources du Syndicat. Ils sont cependant inviter à faire un usage limité durant cette journée.

Et après les travaux ?
Lors de la remise en eau, la distribution peut-être temporairement perturbée avec la présence d'eau colorée ou d'eau trouble (présence d'air dans les conduites ou remise en suspension de fines particules de dépôt.Il est donc conseillé d'ouvrir légèrement votre robinet d'eau froide pendant quelques minutes, jusqu'à ce qu'elle redevienne limpide.

Voici quelques points de repère si besoin :

L'eau est rougeâtre ou de couleur rouille : Cette couleur de l'eau est due, dans la plupart des cas, à la présence de particules d'oxyde de fer. Cette perturbation peut provenir de sur-vitesse lors de la remise en eau d'une conduite après travaux. L'eau qui circule dans les canalisations en dissout imperceptiblement des particules, le plus souvent des alliages de fer. Il se forme alors un dépôt ferrique à l'intérieur des canalisations. Lorsqu'un très fort débit accélère le mouvement de l'eau, c'est ce dépôt, emporté et mis en suspension dans l'eau, qui donne une couleur rouge, rougeâtre ou rouille, à l'eau qui arrive à votre robinet.
Dans ce cas, nous vous invitons à laisser couler quelques instants l'eau jusqu'à un retour à la normale et de ne pas utiliser les premiers litres pour des usages alimentaires.

L'eau est blanche : c'est la présence d'air qui donne à l'eau cette coloration blanche. La remise en service d'une canalisation, après travaux sur le réseau est souvent à l'origine de la présence d'air dans le réseau. Une eau 'blanche' est consommable immédiatement et sans aucun risque : il suffit de la laisser reposer quelques instants dans un verre ou une carafe pour qu'elle retrouve une transparence normale.

L'eau coule lentement ou le débit d'eau au robinet est faible : de nouveau, la présence d'air et d'éventuels dépôts dans la conduite suite à la remise en eau peuvent être à l'origine de ses perturbations en constituant un 'frein' (perte de charge ou accumulation) à la bonne circulation de l'eau dans les conduites des réseaux de distribution. Il est recommandé de ne pas consommer l'eau pour l'alimentation et la boisson jusqu'à retour à une situation normale.

Si le problème persiste, contacter le service de l'eau pour une intervention.